Image not found or type unknown

Rappel sur mon lieu de travail mon jour de repos

Par **Delph72**, le **24/09/2014** à **23:45**

Bonsoir,

Je travaille dans la vente en boutique. Mes jours de repos sont le mercredi et le dimanche. Ce matin (mercredi) mon employeur m'a demandé de venir travailler car une collègue était malade. Il m'a fait passer cela comme une obligation et j'aimerais savoir si j'étais en droit de refuser. Je n'ai rien trouvé à ce sujet sur ma convention, que dit le droit du travail ?

Merci à celui/celle qui voudra bien m'éclairer.

Bonne soirée !

Par **P.M.**, le **25/09/2014** à **00:02**

Bonjour,
Cela ne peut pas être une obligation formelle car vous avez le droit d'avoir des activités personnelles pendant votre jour de repos et éventuellement des contraintes familiales...

Par **Delph72**, le **25/09/2014** à **08:08**

Donc, je suis en droit de refuser sans que cela entraine un avertissement ? J'ai peur que cela se reproduise car nous sommes en sous-effectif...
Merci de m'avoir consacré de votre temps pour me répondre.

Par **P.M.**, le **25/09/2014** à **08:28**

Bonjour,
Vous n'étiez même pas obligée de donner votre numéro de téléphone personnel à l'employeur...
J'ignore si l'employeur vous sanctionnera par un avertissement mais il pourrait éventuellement être contesté d'autant plus si vous pouvez justifier votre refus...

Par **Delph72**, le **25/09/2014** à **09:25**

Merci !

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés